



COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU DU BASSIN DE L'AGOUT

ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA CLE DU SAGE AGOUT

Lors de la séance d'installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Agout, qui s'est tenue en mairie de Labruguière à 10h00, il a été procédé à l'élection du président de la CLE.

Un seul candidat s'est déclaré, Monsieur Louis CAZALS, conseiller général du Tarn.

Le collège des élus s'étant retiré dans une salle de la mairie, il a été procédé à l'élection du président à main levée, aucun participant de la CLE ne s'étant opposé à ce mode d'élection.

Sur les 22 votants, M CAZALS a recueilli 22 voix (aucune abstention n'a été enregistrée). 6 membres du collège, sur les 22 votants, avaient donné mandat à un autre membre du collège des Collectivités Territoriales. Les mandats sont annexés au présent procès verbal.

A 10h30, Mme Béatrice STEFFAN, Secrétaire générale de la préfecture, a déclaré Monsieur Louis CAZALS élu président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Agout.

A Labruguière, le 15 décembre 2010

La Secrétaire générale
Préfecture du Tarn

L'assesseur

*Le Directeur - Animatrice SAGE
Syndicat Bassin Agout*

~~Le Directeur~~
SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN
DE L'AGOUT